



# Train + Air

## 7 NOUVELLES LIAISONS

## 18 VILLES DESSERVIES



Parue le - 21 juin 2021

Depuis plus de 25 ans, Air France et SNCF offrent à leurs clients un service permettant de combiner dans une même réservation des trajets en train et en avion. Baptisé « Train + Air », il est utilisé chaque année par plus de 160 000 clients depuis ou vers les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly.

Dès aujourd'hui, les clients d'Air France peuvent réserver un voyage combiné « Train + Air » sur 7 liaisons supplémentaires, pour des voyages à compter du 19 juillet 2021 :

- **Entre Paris-Charles de Gaulle** et Aix-en-Provence TGV, Bordeaux Saint-Jean, Marseille Saint-Charles et Montpellier Saint-Roch,
- **Entre Paris-Orly** (via la gare de Massy TGV) et Valence TGV, Avignon TGV, Marseille Saint-Charles

Cette extension du réseau porte à 18 le nombre de gares proposées par Air France dans le cadre du service « Train + Air » : Aix-en-Provence TGV, Angers Saint-Laud, Avignon TGV, Bordeaux Saint-Jean, Champagne-Ardenne TGV, Le Mans, Lille Europe, Lorraine TGV, Lyon Part-Dieu, Marseille Saint-Charles, Montpellier Saint-Roch, Nantes, Nîmes, Poitiers, Rennes, Saint-Pierre-des-Corps, Strasbourg, Valence TGV.



Grâce à « Train + Air », les clients disposent d'une seule réservation pour l'ensemble de leur voyage et d'une place garantie sur le prochain vol ou TGV INOUI disponible, sans frais, en cas de retard du train ou de l'avion.

Dans le cadre du programme de fidélité Flying Blue, ils cumulent également des Miles sur le parcours ferroviaire. Par ailleurs, les clients d'Air France voyageant en cabine La Première ou Business voyagent également en première classe à bord des trains SNCF.

### **Une expérimentation digitale en cours sur les parcours CDG et/ou Massy TGV – Lille et CDG et/ou Massy TGV – Strasbourg**

Afin de simplifier toujours plus ce voyage combiné « Train + Air », Air France et SNCF expérimentent actuellement un nouveau parcours client intégralement digitalisé, au départ des gares de Lille Europe et de Strasbourg, en correspondance avec un vol Air France, via les aéroports de Paris-Charles de Gaulle ou de Paris-Orly.

Les clients peuvent ainsi s'enregistrer en ligne sur [airfrance.fr](https://www.airfrance.fr) avant le départ, pour la totalité de leur voyage, y compris le trajet en train, et n'ont donc plus besoin de récupérer leur billet en gare le jour du départ. Si le test est concluant, ce service pourra être déployé sur l'ensemble des trajets « Train + Air » dès 2022.

**Vincent Etchebehere, Directeur Développement Durable et Nouvelles Mobilités - Air France** a déclaré : « *Air France s'est engagée à réduire de 50% ses émissions de CO<sub>2</sub> sur son réseau domestique d'ici à 2024. Enrichir régulièrement notre offre Train + Air nous permet de continuer à développer l'intermodalité, l'un des éléments clés pour tenir cet engagement tout en proposant des opportunités de voyage vers le monde entier à l'ensemble des régions françaises* ».

**Jérôme Laffon, Directeur Marketing - Voyages SNCF**, a déclaré : « *Notre priorité est de permettre aux Français - ainsi qu'aux touristes étrangers - de voyager de bout en bout en toute sérénité. Le développement de Train + Air nous permet de répondre à cet objectif. Face à l'urgence climatique, il offre également une alternative performante et décarbonée aux trajets, plus longs et plus fastidieux, réalisés en voiture individuelle pour rejoindre un aéroport* ».